

## FICHE DE POSTE

### Technicien Voirie

#### Définition du métier

- Technicien voirie, chargé des études et du suivi des travaux des opérations d'aménagements urbains, de création et de rénovation de voirie

#### Missions :

Réaliser les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les missions de maîtrise d'œuvre pour les opérations d'aménagements, de création et de rénovation de voirie.

#### Activités principales :

- Elaboration du programme du projet de voirie
- Etablir les déclarations de travaux.
- Gérer et Coordonner les études de conception de voirie externalisées à un Maître d'œuvre ou en interne
- Dresser des esquisses, plans ou schémas de principe d'un projet
- Etablir le chiffrage des opérations
- Conseiller les élus et les alerter sur les risques techniques
- Etablir les déclarations de travaux
- Consulter des partenaires institutionnels et gestionnaires de réseaux
- Etablir le planning des travaux en lien avec les entreprises et les gestionnaires des réseaux, en cohérence avec les souhaits des élus
- Assurer la direction de l'exécution des travaux : animer les réunions de chantier et rédiger les comptes rendus, contrôler la qualité des travaux, établir les constats, contrôler les quantités, vérifier les mesures de sécurité.
- Organiser les opérations de réception des travaux
- Contrôler les dossiers des ouvrages exécutés
- Rédiger les pièces techniques d'un marché de voirie
- Analyse technique des offres des entreprises

#### Positionnement au sein du service :

- Travaille sous la responsabilité du Responsable de Voirie

#### Relations fonctionnelles :

- Relations fréquentes avec les autres services de la collectivité (bâtiments, services techniques, ramassage des OM, marchés publics...)
- Relations avec les communes (élus, urbanisme, ...)
- Nombreuses relations avec des partenaires externes (bureau d'étude, cabinet de géomètre, entreprises,...)
- Nombreuses relations avec les gestionnaires de réseaux
- Relations avec les administrations d'état (Conseil départemental, MISE,...)

## Compétences requises :

### Savoir :

- Maîtrise du logiciel Autocad, Excel, WORD...
- Maîtrise des techniques d'aménagement et de rénovation des voiries
- Connaissance des procédures de passation des marchés publics
- Connaissance de la fonction publique territoriale
- Connaissance des missions de la loi MOP

### Savoir –faire :

- Dessiner les projets
- Exécuter des métrés
- Transmettre l'information
- Etablir et suivre les budgets des opérations confiées
- Animer les réunions
- Rédiger les comptes rendus
- Etablir des plannings

### Savoir-être :

- Sens des responsabilités
- Rigueur et autonomie
- Disponibilité
- Sens des relations humaines
- Sens du travail en équipe
- Capacités rédactionnelles

## Profil :

- Minimum de 3 ans d'expérience dans un poste similaire ou expérience professionnelle équivalente

## Catégorie statutaire:

Technicien – catégorie B – filière technique

## Conditions ou contraintes particulières d'exercice du poste:

- Lieu de travail : Le FOUSSERET
- Temps complet (35 heures hebdomadaires)
- Titulaire du permis de conduire B
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) + Tickets restaurant + Avantages sociaux